

Pouvoir d'emprunt supplémentaire

quel point il se préoccupait des problèmes de logement que connaissent de nombreuses familles canadiennes. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le gouvernement a investi près d'un milliard de dollars dans le secteur du logement, dans le cadre des efforts de mon prédécesseur, pour s'assurer que les Canadiens continuent à compter parmi les citoyens les mieux logés du monde.

Le gouvernement a mis en œuvre le Régime canadien hypothécaire pour aider les propriétaires de maison qui ont des difficultés du fait du renouvellement de leur hypothèque. Quelque 75 millions de dollars ont été prévus à cet effet. Le gouvernement a appliqué le Régime canadien de construction de logement locatifs pour remédier au manque de logements et quelque 30,000 logements seront construits dans le cadre de ce programme d'ici à la fin de l'année et l'année prochaine. La construction de près de 9,000 logements est déjà assurée et 5,000 autres seront vraisemblablement construits avant la fin de l'année. Un montant de 350 millions de dollars a été affecté à ce régime.

● (1240)

Le cadre du Régime canadien d'encouragement à l'accession de la propriété a été élargi. Les acheteurs de nouvelles maisons seront admissibles à la subvention de \$3,000 si la maison a été construite avant la fin d'avril 1983 et achetée avant la fin de décembre 1983. Quant à ceux qui n'ont jamais été propriétaires de maison et qui achètent une maison déjà construite plutôt qu'une nouvelle maison, ils peuvent obtenir une subvention tant que l'achat a lieu avant la fin de l'année en cours. Un montant de 400 millions de dollars est réservé à ce programme. Jusqu'ici, quelque 65,000 familles ont profité du programme et bon nombre d'entre elles ont pu quitter un logement locatif pour emménager dans leur propre maison. Cela a aidé à rendre les logements locatifs moins rares.

[Français]

Enfin, monsieur le président, le ministre des Finances (M. Lalonde) a annoncé que 50 millions de dollars de plus seront affectés au Programme canadien de rénovation des maisons, ce qui portera le total des fonds destinés à ce programme à 115 millions de dollars. On estime à 34,000 le nombre de ménages qui auraient déjà profité de ce programme. La valeur moyenne des rénovations entreprises s'établit à environ \$6,700. La contribution du gouvernement a été d'environ \$1,675, ce qui représente 25 p. 100 du montant. Le propriétaire devait fournir le reste. Ainsi le programme a non seulement encouragé les Canadiens à améliorer leur logement, mais il a aussi suscité des investissements privés de l'ordre de 240 millions de dollars en création directe d'emplois. Je dois aussi mentionner que le revenu moyen des ménages bénéficiaires se situe entre \$24,000 à \$25,000, ce qui est nettement inférieur à la moyenne nationale de \$30,000.

Comme je le disais plus tôt, le gouvernement actuel a fourni jusqu'à maintenant près d'un milliard de dollars pour mieux loger les Canadiens au cours de l'année en cours. On estime en terme d'emplois que ces mesures ont créé de 120,000 à 125,000 personnes-années de travail. Le Programme canadien d'encouragement à l'accession à la propriété suscitera la création de 40,000 emplois, c'est-à-dire un emploi pour chaque tranche de \$10,000 de fonds investis par le gouvernement. Le programme de rénovation des maisons suscitera 28,000 emplois, c'est-à-

dire un peu plus de \$4,000 par emploi, et le Programme canadien de construction de logements locatifs, 54,000 emplois, ou un emploi pour chaque tranche de \$6,500. Parce que tous ces programmes favorisent l'investissement de fonds privés, ils se révèlent très efficaces comme créateurs d'emplois.

A cet apport très considérable du gouvernement du Canada pour stimuler l'industrie de l'habitation, se sont ajoutés d'autres facteurs. Les taux d'intérêt hypothécaires ont baissé de 5 p. 100 depuis le mois de juin. Depuis, les initiatives lancées par le gouvernement fédéral, sept provinces ont adopté des mesures visant à stimuler la construction d'habitations. La conjoncture économique manifeste des signes encourageants. L'inflation diminue. Et comme le disait le ministre des Finances mercredi, l'appui au programme de 6 et 5 p. 100 permettra d'abaisser le taux à environ 7.5 p. 100 en 1983. Un tel déroulement contribuerait sans doute à réduire les taux d'intérêt au cours de l'année prochaine. Face à la reprise économique prenant encore de l'ampleur en 1983, je m'attends pour ma part à un net accroissement des mises en chantiers dans les derniers mois de 1982 et tout au long de 1983.

[Traduction]

Malgré ces signes positifs et encourageants, le potentiel de croissance de l'industrie du bâtiment continue d'être entravé par les attitudes des consommateurs. Ceux-ci hésitent, et cela se comprend, à prendre l'importante décision d'acheter une maison. A mesure que la reprise économique s'accélénera et que l'inflation diminuera, le climat d'incertitude devrait en bonne partie se dissiper. Entre-temps, je vais songer à instaurer des mesures qui accorderaient une certaine protection tant aux acheteurs qu'aux investisseurs contre des taux d'intérêt hypothécaires très instables.

Lorsqu'il s'agit de mettre au point de telles mesures, j'accepte volontiers la participation et les conseils des associations de l'industrie, des groupes de consommateurs et des autres organismes intéressés. J'ai déjà eu l'occasion de rencontrer les représentants de sociétés nationales de construction et d'organismes de ventes immobilières. Je trouve ces réunions très utiles et je continuerai à favoriser les consultations, tout comme le faisait mon prédécesseur.

Tout en parlant des inquiétudes que me causent les problèmes de logement des Canadiens, madame le Président, je ne voudrais pas laisser à la Chambre une vision déformée de notre situation actuelle. Pour cette raison, je tiens à rappeler aux députés qu'en fonction de n'importe quel système de comparaison, les Canadiens sont très bien logés.

Les dernières statistiques internationales indiquent que le Canada fait meilleure figure que la plupart des autres pays pour ce qui est des investissements dans le secteur du logement et des taux de construction par rapport à la population. Nous dépassons les États-Unis pour le pourcentage du produit national brut que représentent le taux de construction et les investissements domiciliaires, et nous venons au deuxième rang tout de suite après eux pour ce qui est du pourcentage des maisons habitées par leur propriétaire. Il est intéressant de noter qu'en dépit de toutes nos récentes difficultés, plus de la moitié des maisons canadiennes—quelque 60 p. 100—sont habitées par leur propriétaire.